

RAPPEL IMPORTANT

Les inscriptions / annulations

Via le portail famille

<https://parents.logiciel-enfance.fr/orcines>

Accessible 24h/24

(Par mail ou tel pour les hors délais)

Les absences non justifiées aux différents temps périscolaires seront facturées.

Retrouver l'intégralité du **règlement intérieur** ainsi que le **projet pédagogique** du Service ASEJ sur le site de la commune, onglet « Enfance – Jeunesse - Parentalité »

ATTENTION: Une pièce d'identité peut être demandée à toutes personnes venant récupérer les enfants.

Facturation éditée à chaque fin de mois selon votre Quotient Familial

Plus d'infos sur

www.orcines.fr

L'ÉQUIPE DU PÉRISCOLAIRE



DIRECTION: Laëtitia TAVARES

EQUIPE 2025-2026
(par ordre alphabétique)

LES ATSEM

Aurélie, Anne-Laure,
Guylaine et Maëlys

LES ANIM'S

Anthony, Chrystelle,
Claire et Mona

LE POLE RESTAURATION

Anne-Marie, Christelle,
Erika et Laurine

Pour aller plus loin: Notre projet pédagogique est disponible sur le portail famille dans la rubrique
« Mes documents »



Accueil Périscolaire



Renseignements et inscriptions
Service ASEJ – Ville d'Orcines

☎ 06 07 10 44 98 – 04 73 88 18 45

💻 directionsasej@mairie-orcines.fr

✉ Mairie d'Orcines – Service ASEJ
2 place Saint Julien 63870 Orcines

La Restauration scolaire La pause méridienne

Moment clé de la journée de votre enfant qui se déroule de 11h20 à 13h20 avec des objectifs nutritionnels, pédagogiques, sociaux et récréatifs.

Le pôle restauration se situe dans un Bâtiment annexe de l'école publique.

Le repas est servi sous forme de restauration autonome à partir de la GS maternelle.

Repas FAIT MAISON, Par ici les menus!

<https://www.orcines.fr/periscolaire/>

Attention: si votre enfant à une allergie alimentaire, il convient de la signaler dans son dossier sur le portail famille. Il ne sera accueilli que sous réserve de la signature d'un P.A.I. Merci de prendre contact avec la responsable au 06 07 10 44 98 pour la mise en place du protocole.

Toute réservation ou modification est à effectuer directement sur le portail famille jusqu'à 9H le jour même. Si l'enfant n'est pas inscrit dans les délais, nous pouvons refuser de l'accueillir sur le temps de la pause méridienne.

NOUVEAU (sur inscription)

SECTION CHORALE

Tous les lundis de 11h45 à 12h45

Encadrée par Maëlys.

L'Accueil périscolaire matin et soir Le Transport scolaire

Les enfants sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis, **de 7h30 à 8h20 le matin** et de **16h30 à 18h30 le soir**.

Toute réservation ou modification est à effectuer directement sur le portail famille jusqu'à la veille au soir, 20H. Si vous êtes hors délais, contacter le plus rapidement possible le 06 07 10 44 98.

L'accueil du matin est assuré par les ATSEM de l'école. Pour l'accueil du soir, les enfants sont encadrés par une équipe de 8 agents municipaux, professionnels de l'animation et de la petite enfance.

Goûter à fournir dans une boîte nominative (Boîtes à goûter en verre interdites)

PENSER A INDIQUER DANS VOTRE PORTAIL FAMILLE LES PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER LES ENFANTS

Transport scolaire

Inscription via votre portail famille. A partir de la rentrée scolaire 2025-2026 : précisez "MATIN" ou "SOIR" lors de la réservation.

Les enfants sont pris en charge à 8h20 par une ATSEM et déposés au bus à 16h30 par un animateur. **En cas de doute concernant une réservation, nous vous contacterons. Le cas échéant, la décision de garder l'enfant à l'accueil du soir sera prise par nos services.**

L'Accueil de Loisirs du Mercredi des 3-11 ans

Dans les locaux de l'école Publique d'Orcines (à La Font de l'Arbre), ouvert de 7h30 à 18h30.

L'accueil de loisirs est limité à 80 enfants scolarisés de la petite section au CM2.
(-6ans = 30 places et +6ans = 50 places)

Les inscriptions sont possibles à la journée, et en 1/2 journée matin ou après-midi, avec ou sans repas. Goûter fourni.

Les réservations ont lieu sur le portail famille. Possibilité de réserver pour toute l'année et d'annuler 1 semaine avant si besoin.

Programme d'activités édité par période mêlant activités créatives, sportives, sorties...

Tarifs 2025-2026 en fonction de votre QF, disponibles dans la partie « mes documents » de votre portail famille ou sur le site de la ville <https://www.orcines.fr/periscolaire/>

La liste des Documents à fournir ou à mettre à jour avant chaque rentrée scolaire et disponible dans la partie « Mes documents » de votre espace famille.

En cas de retard après 18h30 sur les différents accueils, une pénalité financière de 5€ sera appliquée (pointage tablette faisant foi).